



## **Notice explicative convocation**

*Assemblée Générale Lundi 20 novembre 2023 à 18h30*

AU CAS OÙ LE QUORUM NE SERAIT PAS ATTEINT :

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** **JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 À 19H00**

Veillez trouver ci-joint la convocation à notre Assemblée Générale qui aura lieu Jeudi 30 novembre à 19h00.

Les adhérents ne pouvant pas y assister remettront leurs pouvoirs à la personne de leur choix (majeure adhérente à l'ASLC et présente ce jour-là) ou bien le déposeront dans l'urne prévue à cet effet disponible au secrétariat avant le 20 novembre :

- Un seul pouvoir par adhérent de + de 16 ans
- Un seul pouvoir pour le représentant légal (père, mère, tuteur ...) d'une famille comportant des adhérents de – de 16 ans.

Vous pouvez avoir reçu cette convocation plusieurs fois, dans le cas où vous ou votre enfant est inscrit à plusieurs activités, dans ce cas, merci de ne prendre en compte qu'un seul envoi.

Des exemplaires papiers sont à votre disposition au secrétariat de l'ASLC.

Nous vous attendons nombreux autour d'un verre de l'amitié qui suivra cette Assemblée Générale.

**A.S.L.C. Maison du Jeu de Paume - Neauphle le Château - 01.34.89.02.82 –**

[aslc.neauphle@free.fr](mailto:aslc.neauphle@free.fr) et [www.aslc.neauphle.fr](http://www.aslc.neauphle.fr)